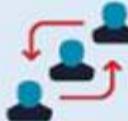


Cadre de conduite responsable des entreprises de la CCC

Gouvernance	Éthique des affaires	Droits de la personne	Administration environnementale	Mobilisation des employés
 <p>La CCC a un conseil d'administration indépendant qui tient des réunions trimestrielles. La CCC fait l'objet de vérifications de la part du vérificateur général du Canada.</p>	 <p>Le Code de conduite et éthique des affaires de la CCC guide ses activités commerciales, en particulier pour qu'elles soient menées d'une manière socialement responsable.</p>	 <p>La Politique sur les droits de la personne de la CCC décrit en détail son engagement à assurer le respect des droits de la personne dans son milieu de travail et tout au long de ses transactions.</p>	 <p>Pour les projets de construction et d'infrastructure, la CCC se conforme aux normes environnementales internationales.</p>	 <p>La CCC a établi de saines pratiques en matière de santé et de sécurité et des politiques d'apprentissage et de reconnaissance.</p>
 <p>La CCC rend publiques les informations financières, commerciales et transactionnelles qu'elle publie sur son site Web.</p>	 <p>Les politiques de conformité en matière d'intégrité et de diligence raisonnable de la CCC visent à prévenir et à détecter la subornation et la corruption.</p>	 <p>La CCC fonctionne conformément aux Principes directeurs de l'ONU relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme.</p>	 <p>La CCC encourage les exportateurs à faire preuve de diligence raisonnable quant aux impacts environnementaux et sociaux d'un projet et à se conformer aux exigences établies par les organisations internationales.</p>	 <p>La CCC contribue à la Campagne de charité en milieu de travail du gouvernement du Canada, qui s'enorgueillit des niveaux élevés de participation et de dons des employés.</p>
 <p>L'engagement des intervenants au moyen d'assemblées publiques annuelles et en collaborant avec le gouvernement du Canada.</p>	 <p>La CCC encourage les employés à signaler les actes répréhensibles graves en milieu de travail conformément à la Loi sur la protection des fonctionnaires divulgateurs d'actes répréhensibles.</p>	 <p>La CCC s'est engagée à collaborer avec les intervenants pertinents pour déterminer les pratiques exemplaires émergentes dans ce domaine.</p>	 <p>La CCC veille à ce que les ressources renouvelables et non renouvelables soient durables dans son propre environnement de bureau.</p>	 <p>Une formation est offerte aux employés de la CCC sur les politiques et les pratiques de conduite responsable des affaires, y compris la lutte à la subornation et à la corruption et les droits de la personne.</p>